



Assemblée des Premières Nations (APN)

Séance de mobilisation virtuelle sur la Loi sur l'équité salariale



Les 18 et 25 juin 2026 à 13 h (HAE) • Virtuelle

Qui devrait participer

- Chefs et membres des conseils des Premières Nations
- Techniciens des Premières Nations au service d'une Première Nation ou d'une organisation des Premières Nations
- Responsables du développement des ressources humaines des Premières Nations

Information sur la séance

PARTIE 1 – PRÉSENTATION DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Date : 18 juin 2026

Heure : de 13 h à 14 h 30 (heure de l'Est)

PARTIE 2 – SÉANCE DE MOBILISATION VIRTUELLE

Date : 25 juin 2026

Heure : de 13 h à 17 h (heure de l'Est)

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour une séance de mobilisation nationale virtuelle sur la Loi sur l'équité salariale. Cette séance offrira aux dirigeants et aux techniciens des Premières Nations l'occasion de communiquer des informations, de faire part de leurs points de vue et de tenir des activités connexes.

Nous encourageons les participants à faire part de leurs commentaires constructifs sur la Loi sur l'équité salariale, conformément à la résolution 74/2023 de l'APN, intitulée *Parité salariale pour les Premières Nations*.

Veillez noter que les participants qui assisteront à la séance virtuelle recevront une carte Visa d'une valeur de 100 \$ en guide de remerciement pour leur contribution.

REMARQUE : Les participants ayant déjà assisté à une séance de mobilisation en personne ne pourront **pas** recevoir de carte Visa pour leur participation à la séance virtuelle.

Pour toute question ou pour de plus amples renseignements sur la séance, veuillez envoyer un courriel à economicdevelopment@afn.ca.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.afn.ca.